



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le **Mercredi 18 décembre 2013** à 19h00 le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1^{er} étage de la CCB, sous la présidence de **Monsieur Gérard FROMM, Maire**.

CONVOCAATION

Date	12/12/2013
Affichage	12/12/2013

NOMBRE DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

En Exercice	Présents	Procurations et Absents
33	20	13

**THEME : AFFAIRES
GENERALES 3.**

**OBJET : CONSTRUCTION
D'UN COLUMBARIUM -
CIMETIERE SAINT BLAISE
- DEMANDE DE
SUBVENTIONS.**

Etaient Présents : GUIGLI Catherine, MARCHELLO Marie, MARCADET Didier, GUERIN Nicole, PETELET Renée, POYAU Aurélie, DJEFFAL Mohamed, NICOLOSO Alain, PONSART Marie-Hélène, PROREL Alain, PEYTHIEU Eric, CODURI Laetitia, FABRE Mireille, AIGUIER Yvon, BRUNET Pascale, JALADE Jacques, BOVETTO Fanny, DAVANTURE Bruno, VALDENNAIRE Catherine.

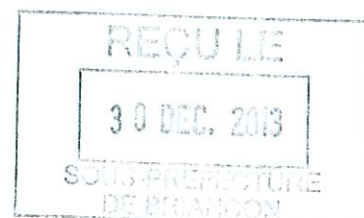
Etaient Représentés :

CIRIO Raymond pouvoir à MARCADET Didier.
DAERDEN Francine pouvoir à PONSART Marie-Hélène.
DUFOR Maurice pouvoir à PETELET Renée.
JIMENEZ Claude pouvoir à PROREL Alain.
RAPANOEL Séverine pouvoir à MARCHELLO Marie.

Absents-Excusés :

CIRIO Raymond, DAERDEN Francine, MUSSON Pascal, DUFOR Maurice, JIMENEZ Claude, RAPANOEL Séverine, ESTACHY Monique, SIMOND Stéphane, FERRUS Christian, NUSSBAUM Richard, ESCALLIER Karine, ROUBAUD Sabin, SEZANNE Philippe.

Secrétaire de Séance : DJEFFAL Mohamed.



Rapporteur : Jacques JALADE.

Vu l'article L 2223-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, modifié par la loi n° 2008-1350 du 19 décembre 2008, article 14 ;

Considérant que les communes de plus de 2 000 habitants, compétentes en matière de cimetières, doivent disposer d'au moins un site cinéraire destiné à l'accueil des personnes décédées dont le corps a donné lieu à crémation ;

Considérant que la commune de Briançon ne dispose pas de places pour l'inhumation des urnes au cimetière de Saint Blaise, il est proposé la construction d'un columbarium ;

Considérant que les travaux proposés consistent en la construction d'un columbarium de type polygone à trois niveaux avec 18 cases, habillé de granit rose et implanté au cimetière de Saint Blaise ;

Considérant que les travaux peuvent être évalués à la somme de **9 140,00 € H.T.** soit 10 931,44 € T.T.C ;

Le plan de financement est le suivant :

DEPENSES				RECETTES		
POSTE	MONTANT HT	TVA	MONTANT TTC	ORGANISME	MONTANT	%
Création d'un columbarium de type polygone	9 140,00 €	1 791,44 €	10 931,44 €	ETAT - DETR	4 570,00 €	50,00%
				AUTOFINANCEMENT	4 570,00 €	50,00%
TOTAL	9 140,00 €	1 791,44 €	10 931,44 €	TOTAL	9 140,00 €	100,00%


Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :


- D'accepter les propositions ci-dessus ;
- De solliciter les subventions nécessaires à l'exécution de la présente délibération ;
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou, en cas d'empêchement, un adjoint, à signer, au nom et pour le compte de la commune, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

POUR : 25
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME.

Le Maire,

Gérard FROMM



TRANSMIS LE 23 DEC. 2013
PUBLIÉ LE 23 DEC. 2013
NOTIFIÉ LE 31 DEC. 2013